

Production d'électricité solaire photovoltaïque en toitures de bâtiments publics :

Le Grand-Figeac prolonge son Appel à Projets !

Avec près de 20% de l'énergie consommée sur le territoire déjà produite par des énergies renouvelables et locales (biomasse, hydroélectricité et solaire photovoltaïque principalement), le Grand-Figeac s'est engagé dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à en augmenter la production.

Le solaire photovoltaïque en toitures représentant un gisement important, une étude de son potentiel sur les bâtiments publics du territoire a démontré des capacités intéressantes.

En bénéficiant d'un ensoleillement important, et en plus de s'inscrire dans une démarche environnementale, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics sensibilise les habitants et les acteurs du territoire par l'exemplarité et l'engagement des collectivités. D'un point de vue économique, de tels équipements permettront également de générer des recettes sur le long terme.

Aussi, après sondage des Communes du Grand-Figeac et une phase d'identification des sites réunissant les critères technico-économiques (distance au point de raccordement au réseau électrique, situation du bâtiment vis-à-vis des périmètres de protection du patrimoine, temps de retour sur investissement, etc.), **33 Communes ont exprimé leur intérêt** pour bénéficier d'une opération de tiers-investissement, pour un total de **67 bâtiments publics**.

Cette opération pourrait représenter une production annuelle de 2 GWh, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle électrique de près de 400 foyers.

Le Grand-Figeac, coordonnateur de la Transition Energétique sur le territoire, propose d'engager pour le compte des Communes volontaires un Appel à Projets, mesure préparatoire ayant pour objet la détection et le choix d'un ou de plusieurs opérateur(s) de centrales photovoltaïques en toitures, en vue de la passation ultérieure de contrats de location de toitures contre redevance.

L'un des objectifs de cet Appel à Projets est de proposer un volume d'installations favorisant des réponses techniques et financières optimales. Il s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Projets Régional « Collectivités pilotes pour le développement de projets d'énergies renouvelables territoriaux » pour lequel le Grand-Figeac est lauréat.

Il est attendu des opérateurs qu'ils prennent en charge la responsabilité de la mise en œuvre du projet dans sa globalité : études structurelles des bâtiments le nécessitant, démarches administratives et techniques (demandes de raccordement

au réseau, contractualisation de la vente de l'électricité produite, etc.), l'entretien et la maintenance des installations tout au long du contrat proposé.

Après une première période d'appel à candidature et la réception d'offres pour une partie des bâtiments proposés, la période est prolongée.

Les conditions de l'Appel à Projets, dont les réponses sont attendues pour le lundi 22 mars 2021 à 14h00 **sont à consulter :**

- sur le site internet du Grand-Figeac, rubrique marchés publics : www.grand-figeac.fr/marches_publics